

Annexe 3 : document type de sortie prévisionnelle des agneaux



Prévisionnel 2012 de sortie des agneaux

Coordonnées de l'éleveur

Prénom, nom ou dénomination :

Numéro de pacage :

Numéro Ede :

Adresse :

Nombre de brebis déclarées pour l'aide aux ovins :

Opérateur destinataire du présent document

L'éleveur s'engage à fournir le présent document à – la coopérative, négociant, le marché, l'abattoir prestataire de service, l'abatteur, le boucher, l'association d'éleveurs – suivante(*) :

(*) Rayer les mentions inutiles

Ce document est à retourner par l'opérateur à : INTERBEV Ovin, 207 rue de Bercy, 75587 Paris Cedex 12, via sa fédération professionnelle (Coop de France BV Filière ovine pour les coopératives et FICB - 17, place des vins de France - 75012 PARIS pour les entreprises de négoce).

Date limite de remisé du document :

- A la DDT/DDTM: au plus tard le 31 janvier 2012, avec le dossier de demande d'aide aux ovins
- à l'opérateur mentionné ci-dessus, dès la signature d'un contrat d'engagement d'apport réalisé conformément à l'accord interprofessionnel étendu

Prévisionnel de sortie des agneaux de boucherie

Nombre d'agneaux fins devant être commercialisés en 2012 :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------	-------

Prévisionnel de sortie des agneaux d'engraissement et d'export

Nombre d'agneaux destinés à l'engraissement ou à l'export devant être commercialisés en 2012 :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------	-------